



Gynécologie et obstétrique

Diplôme DIU
Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé
Mention Gynécologie et obstétrique

Ce DIU a pour objectif général de répondre aux priorités de santé publique relatives à la santé des femmes.

Objectifs

Parmi les objectifs prioritaires de santé publique, en particulier ceux concernant la santé des femmes, certains sont insuffisamment assurés (ou risquent de l'être en raison des problèmes de démographie médicale) :

- > dépistage des cancers,
- > contraception,
- > protection maternelle et infantile,
- > surveillance des grossesses normales,
- > consultation préconceptionnelle,
- > maladies sexuellement transmissibles,
- > planning,
- > IVG,
- > prise en charge de la ménopause,
- > santé publique des populations et intégration aux réseaux de soins ville-hôpital,
- > prévention du tabagisme et des autres intoxications,
- > prévention des troubles de l'adolescence, etc...

Pour qui ?

Public visé

Sont admis à postuler les médecins généralistes, tout praticien titulaire d'un doctorat en médecine, les internes de médecine générale, et éventuellement d'autres profils francophones et/ou dérogatoires après avis du comité pédagogique.

Pré-requis

Obligatoires :

Admission sur dossier

Conditions d'admission

Admission sur dossier de candidature : CV, lettre de motivation et copie du dernier diplôme professionnalisant ou national obtenu avant le **30 juin** .

- > Soit par mail : **Pr. Celine CHAULEUR** celine.chauleur@chu-st-etienne.fr et fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
- > Soit par courrier à : Formation Continue Mixte Santé – Faculté de médecine J. Lisfranc – Campus Santé Innovations – 10 rue de la Marandière – 42270 Saint Priest-en Jarez

Programme

La durée des études est de un an, mais peut être répartie sur deux années consécutives. 80 heures d'enseignement théorique et 40 demi-journées de consultations.

- > Cours théoriques sous formes de modules pour une durée totale de 60 heures.
- > Enseignements dirigés théoriques d'une durée de 20 heures.
- > Enseignement pratique sous forme de consultations ou sous un autre forme définie dans chaque région (Équivalent : 40 demi-journées de consultations) (8 en obstétrique, 8 en gynécologie, 8 en urgences, 6 en infertilité, 6 en planification familiale, 4 en oncologie).

Le rappel des bases fondamentales "nécessaires à la compréhension" est "intégré" à chaque chapitre :

Anatomie, Physiologie, Génétique, Biologie, Cancérogénèse, Puberté, Cycles, Ménopause, etc...

Santé publique, Législation, Épidémiologie :

Cancer, Grossesse, etc... : morbidité, mortalité, facteurs de risque.

Références, ANAES, conférences de consensus, législation, compagnes de Dépistage.

Dépister et orienter :

Examen clinique et examen de dépistage :

- > en matière de cancer,
- > de grossesse à risque, anomalies de la grossesse,
- > de maladies sexuellement transmissibles, etc...

Les stratégies de prévention :

- > contraception, MST, consultation préconceptionnelle,
- > infections materno-fœtales,
- > vaccins,
- > ménopause,
- > cancer,

Règles hygiéno-diététiques, etc...

Informar les patientes et Savoir répondre à une demande sur :

- > l'existence de réseaux, les niveaux de soins

les facteurs de risques (tabac + risque des médicaments, etc)

les recommandations "préventives" : alimentation, contraception d'urgences, etc.

- > les risques des médicaments,
- > Conseils Génétique, Principes du Diagnostic Anténatal,
- > la préparation à l'accouchement,
- > les formes d'anesthésie et d'analgésie,
- > les complications des interventions chirurgicales,
- > la demande de contraception,
- > les modalités et les possibilités de planning, d'IVG,
- > la ménopause,
- > la sexualité,
- > la maltraitance, les agressions sexuelles,
- > l'allaitement.

Connaître les examens complémentaires pour les prescrire et les expliciter aux patientes :

- > Pertinence et indication des examens complémentaires et des techniques médicales (AMP, traitement des cancers, etc.) et des techniques chirurgicales.
- > Lecture et Interprétation des examens complémentaires.

Prise en charge diagnostique (initiale) et surveillance après traitement :

- > Cette prise en charge diagnostique peut n'être qu'initiale (exemple des stérilités, ou des anomalies liées au dépistage).
- > Surveillance après cancers pelviens et mammaires.
- > Post-partum.
- > Intégration aux réseaux existants d'infertilité, de surveillance des grossesses, de surveillance des cancers, de prévention des MST, de dépistage.

Prise en charge (conduite pratique) des symptômes les plus courants en cas de pathologies gynécologique et mammaire :

- > Infections, ménorragies, métrorragies, douleurs pelviennes aiguës et chroniques, incontinence d'urines, prolapsus, masse pelvienne, pathologie du sein, frottis anormal.

Lors et au décours de la grossesse :

- > les petits maux de la grossesse,
- > les anomalies les plus fréquentes de la grossesse : HT, Diabète, etc...
- > les complications de la grossesse,
- > les urgences médicales et chirurgicales,
- > les post partum, la lactation,
- > les troubles psychiques,
- > complications périnéales,
- > le nouveau-né.

La prise en charge thérapeutique des symptômes et syndromes cités plus haut :

- > en sachant quand adresser la patiente en milieu spécialisé,
- > en sachant poursuivre des soins spécialisés en collaboration avec l'équipe spécialisée dans le cadre de réseaux Ville/Hôpital/Clinique.

Poursuite de la surveillance après chirurgie ambulatoire.

Prise en charge d'un accouchement inopiné.

Interruption volontaire de grossesse.

Equipe pédagogique

Pr C. CHAULEUR - PUPH -CHU St Etienne

Responsable Formation Continue en Santé : **Rémy DUMAS**

Calendrier

Les enseignements se dérouleront à Lyon en 3 séminaires de 3 jours consécutifs, de novembre à avril.

- > Date limite des candidatures : 30 juin 2022

Validation

- > Un examen écrit, national

Les sujets seront les mêmes pour toutes les universités.

Un jury national décidera des sujets et assurera la correction.

L'épreuve sera notée sur 20 avec un coefficient 1.

Une note minimale de 10 sur 20 est requise pour l'admissibilité.

- > La validation de la partie pratique (note sur 20) par un maître de stage et confirmée par un coordonnateur régional.

La présence à ces consultations peut être remplacée par une participation clinique équivalente sous forme de gardes ou d'astreintes ou toute forme accréditée par le coordonnateur régional.

- > La rédaction d'un mémoire (note sur 20) consistant en une synthèse sur un sujet décidé par l'étudiant et son maître de stage et ayant pour objectif de juger de la capacité du candidat à acquérir et à synthétiser des informations supplémentaires.

Ce travail de synthèse peut être effectué à partir d'articles, de comptes rendus de congrès, de conférences de consensus, de documents de consensus ou de documents réalisés par des collégiales professionnelles.

Il est validé par le jury national, sur recommandation du maître de stage.

Les 3 conditions (épreuve écrite avec une note supérieures ou égale à 10 sur 20, mémoire, et validation de l'activité pratique) doivent être remplies pour que le candidat soit définitivement déclaré admis au DIU par le jury national.

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

FORMATION INITIALE :

Inscription principale : 700 €
Inscription secondaire (déjà inscrit à l'université Jean Monnet) : 400 €

FORMATION CONTINUE :

Prise en charge individuelle ou par un tiers : 900 €
(l'université n'est pas assujettie à la TVA)

Contact

Contact(s) scolarité

Véronique PATOILLARD

fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

04 77 42 14 78 ou 00